

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 8 AOUT 2023



## STAGNATION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ADMIS EN PREMIÈRE ANNÉE D'ORTHOPHONIE : UNE DÉCISION INCOMPRÉHENSIBLE ET DÉLÉTÈRE POUR LES PATIENT·ES !

L'arrêté fixant le nombre d'étudiant·es à admettre en première année d'études préparatoires au certificat de capacités en orthophonie au titre de l'année universitaire 2023-2024 a été publié le 3 août 2023 au Journal officiel. **Avec 975 places attribuées aux étudiant·es en première année d'orthophonie, le choix des ministères de la santé et de l'enseignement supérieur est profondément alarmant.**

**Alors même que le ministre de la Santé et de la Prévention avait fait figurer l'augmentation des places en formation initiale pour les orthophonistes comme une priorité en janvier 2023, force est de constater que le compte n'y est pas puisque ce nombre est le même que celui de la rentrée dernière.**

Si les ministères n'allouent pas plus de moyens financiers et humains aux CFUO, ces derniers ne peuvent augmenter le nombre d'étudiant·es tout en assurant une formation de qualité.

Soucieuse de travailler cette priorité gouvernementale ambitieuse, la Fédération nationale des orthophonistes (FNO) a multiplié ces derniers mois les rencontres avec les différentes tutelles institutionnelles.

Il apparaît que seule une étude de l'Observatoire Nationale de la Démographie des Professionnels de Santé (ONDPS), permettant de quantifier précisément les besoins en soins orthophoniques pourrait donner lieu à une augmentation des quotas. Avec une parution des résultats de cette étude attendus à minima horizon 2025 et une tension démographique profonde, cette option ne peut constituer la seule réponse de nos tutelles.

Dès lors, les solutions connues et partagées par tous les acteurs doivent être mises en place urgemment par un relèvement substantiel des moyens alloués à la formation initiale : augmentation du nombre de personnels administratifs, d'enseignants et recalibrage des locaux alloués.

Pour faire face à l'embolisation des cabinets libéraux, entraînant des délais allongés pour accéder à une prise en soins orthophonique et des listes d'attente interminables, **la FNO appelle à une véritable augmentation des moyens attribués aux centres de formation afin d'augmenter les quotas d'admission en première année de façon significative, et ce dès la rentrée universitaire 2025.**

Cette situation dénoncée depuis des années génère une souffrance des usagers et des usagers du système de santé avec des risques d'aggravation des troubles et même parfois un renoncement aux soins dans tous les territoires.